

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : P. BERTHET

CONSEIL D'ADMINISTRATION : mardi 9 avril, à 20 h 30

Vote sur l'admission à la Société de :

(Le Président et le Secrétaire de la section choisie par le nouveau membre sont de fait les parrains du candidat).

M. DELORE Louis, 13 avenue du Docteur Schweitzer, 42120 Le Coteau (Roanne).

M. GÉVAUDAN Alain, 81 rue Hippolyte Kahn, 69100 Villcurbanne (Botanique).

M. JAN Frédéric, 449 chemin de Wette Fays, 69300 Caluire (Botanique).

Mme JAN Véronique, 449 chemin de Wette Fays, 69300 Caluire (Botanique).

M. PAPAIS Julien, 18 rue du Verdier, 69500 Bron-Les-Essarts (Sciences de la Terre).

M. ROUX Philippe, 6 rue du Conservatoire, 75009 Paris (Entomologie).

Questions diverses.

BOTANIQUE : mercredi 10 avril, à 20 h 30

B. GERMAIN : Note sur *Gagea villosa* (ex *arvensis*) (Liliaceae).

J.-P. FRAYSSE : La forêt : son système écologique, sa flore. (Conférence-diapos).

Questions diverses.

SEANCE DE DETERMINATION : Mercredi 17 avril, à 20 h 30.

SEANCE DE RANGEMENT DES HERBIERS : Mercredi 24 avril, à 16 heures.

ATTENTION : Dates des réunions :

Horaires de printemps : Deuxième mercredi du mois, à 20 h 30.

Exceptionnellement en mai : mardi 7, à 20 h 30.

Sorties :

Semaine en Andalousie, du lundi 22 au samedi 27 avril : Les précisions nécessaires parviendront directement par courrier à chaque membre inscrit.

Mercredi 1^{er} mai : Vallée de la Cance.

Rendez-vous à 8 h 15, au petit parking en bordure RN 6 au sud d'Andance, 750 mètres après le passage à niveau. De Lyon : autoroute A 7 sortie Chanas, RN 82 pour Serrières, puis RN 86. Repas tiré du sac ; chaussures de marche.

Samedi 29 et dimanche 30 juin : Briançon et massif du Chenaillet.

Acompte de 200 F à adresser à J.-P. FRAYSSE avant le 15 avril, à l'adresse suivante : La Lézardière, Don, Vieu, 01260 Champagne en Valromey.

Arrêt supplémentaire du car à Grange Blanche, place d'Arsonval, devant l'Ecole des Infirmières, 10 minutes après l'arrêt de la rue de la Barre, soit 5 h 55

PAPILLYON

11^e Exposition Entomologique de Lyon

Samedi 13 et dimanche 14 avril 1996

Salle de la Ficelle (Lyon Croix Rousse)

65 boulevard des Canuts (Métro Hénon, Bus 18, 33)

Les portes seront ouvertes de 10 heures à 19 heures sans interruption

Entrée : 30 F (gratuite pour les moins de 12 ans)

GRUPE DE ROANNE :

PROGRAMME

SORTIE :

Samedi 27 avril : Avec le groupe « Sciences de la Terre », de Lyon (sortie réservée aux membres de la Société à jour de cotisation, et munis de leur carte 1996) : Visite de la carrière Lafarge, au Val d'Azergues, avec recherche de fossiles. Rendez-vous à Pont Dorieux, près de Lozanne, à 8 h 30. Sortie en voitures particulières, repas tiré du sac.

CONFÉRENCES :

Mardi 9 avril (au lieu du lundi 8) : Présentation des ammonites de la carrière Lafarge, à Belmont (Rhône), par Louis RULLEAU.

Lundi 13 mai : La flore du Massif de l'Iseran, par A. GRIOT.

CONFÉRENCES :

A 18 h 30, Centre Pierre Mendès-France, salle des conférences, 1^{er} étage.
(Toutes les conférences sont gratuites).

BIBLIOTHÈQUE :

Le deuxième lundi de chaque mois, à 18 heures, salle n° 27, Centre Pierre Mendès-France.

SÉANCES MYCOLOGIQUES :

Le premier lundi de chaque mois, à 18 h 30, salle n° 27, Centre Pierre Mendès-France.

SÉANCES ORNITHOLOGIQUES :

Le deuxième jeudi de chaque mois, à 18 h 30, salle n° 27, Centre Pierre Mendès-France.

Compte rendu de la séance du 15 mai 1995 :

LE LITTORAL DE LA MANCHE

par Gérard MARET

Les côtes françaises sont d'une grande variété et se développent sur une longueur estimée à 6000 kilomètres ; malheureusement, elles ont subi et subissent encore de nombreuses agressions : destruction des dunes par les véhicules à moteur, construction de routes « touristiques », création de plages artificielles ou de ports de plaisance, urbanisation anarchique et scandaleuse des rivages...

Malgré tout, certains sites ont été épargnés grâce à l'action d'associations de défense de la nature, de l'O.N.F. et du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages lacustres (78 avenue Marceau, 75008 Paris ; Corderie royale, 17306 Rochefort). Si le rivage de la Manche a souffert des conséquences de l'activité humaine, beaucoup moins cependant que le littoral méditerranéen, il présente encore de nombreux sites permettant des observations géologiques, botaniques ou ornithologiques qui réjouissent le naturaliste de « l'intérieur des terres ».

1) LE LITTORAL SABLEUX :

Les plages sableuses ne présentent pas la moindre végétation fixée car le sable est mis en mouvement à chaque marée ; le « haut » de la plage où s'accumulent les laisses des grandes marées voit l'apparition des premières plantes à fleurs, surtout des nitrophytes comme *Cakile maritima* Scop., *Salsola kali* L., *Honckenya peploides* (L.) Ehrh., *Beta vulgaris* L. subsp. *maritima* (L.) Arcangeli, divers *Atriplex* et autres *Chenopodium* qui profitent ici de la décomposition des algues apportées par la mer.

Souvent, en arrière de la plage se rencontrent des cordons dunaires de plus en plus anciens au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la plage (figure 1), ces dunes sont séparées par des dépressions, parfois humides, appelées « pannes » dans le Nord et en Picardie. Certaines dunes datent de la régression grimaldienne (Würm) lorsque la Manche était asséchée (dunes d'Equihen entre Boulogne et le Touquet par exemple) ; d'autres, comme celles du littoral ouest du Cotentin sont postglaciaires (holocène). Ces dunes anciennes sont souvent « rajeunies » par la destruction du couvert végétal suivie de la remise en mouvement du sable par le vent.

La colonisation de la dune par la végétation présente les stades suivants :

— Un stade initial avec une végétation pionnière constituée de graminées (*Elytrigia juncea* (L.) Nevski, *Ammophila arenaria* (L.) Link, *Leymus arenarius* (L.) Hoscht., *Festuca juncifolia* Chaub. in St-Amans, *Agrostis stolonifera* L.), de *Carex arenaria* L., d'*Euphorbia paralias* L. et de deux espèces menacées : le liseron des sables (*Calystegia soldanella* (L.) Roemer & Schultes) et le chardon bleu des sables (*Eryngium maritimum* L.) ; toutes ces espèces ont en commun la capacité à supporter un ensevelissement progressif par le sable qu'apporte le vent.

— Lorsque l'apport de sable devient plus faible, voire nul, la dune devient grise, recouverte partiellement par des mousses et divers lichens du genre *Cladonia* ; à ce stade de nombreuses annuelles apparaissent (les plus remarquables étant *Phleum arenarium* L., *Matricaria maritima* L., *Erodium glutinosum* Dumort.) accompagnées de vivaces telles que *Koeleria glauca* (Schrader) DC., *Sedum acre* L., *Galium arenarium* Loisel., *Glaucium flavum* Crantz, *Matthiola sinuata* (L.) R. Br., *Silene uniflora* Roth subsp. *uniflora*, *Thymus serpyllum* L., ...

— Peu à peu un sol se forme tout en s'enrichissant en particules organiques ; des arbustes apparaissent et forment des fourrés de plus en plus importants car constitués d'églantiers, de ronces, de troène et d'argousier (*Hippophaë rhamnoides* L.).

— Enfin s'installent peupliers, chênes et pins, préfigurant la formation de la forêt. Les dépressions interdunaires humides, ou « pannes », sont du plus grand intérêt biologique, malheureusement nombreuses sont celles qui ont été détruites ou ont servi de dépôt d'ordures « officiels » ou sauvages. Ces dépressions doivent leur humidité à l'eau douce qui « flotte » sur l'eau salée infiltrée du rivage (figure 1) ; la flore y est remarquable : *Pulicaria dysenterica* (L.) Bernh., *Salix repens* L., *Salix arenaria* L., *Salix acuminata* Miller, *Althaea officinalis* L., *Parnassia palustris* L., *Schoenus nigricans* L., *Pyrola rotundifolia* L. subsp. *maritima* (Kenyon) E. F. Warburg, *Epipactis palustris* (L.) Crantz, *Glaux maritima* L., *Blackstonia perfoliata* (L.) Hudson, *Triglochin palustre* L., *Samolus valerandi* L., *Sagina nodosa* (L.) Fenzl, *Anagallis tenella* (L.) L., ... Les « pannes » du Nord de la France sont les dernières d'Europe et doivent — au moins à ce titre — être totalement respectées et protégées.

2) LE LITTORAL VASEUX :

Les estuaires de la plupart des rivières s'ensvasent progressivement (baie de l'Authie, baie de Somme, baie du Mont Saint Michel, baie de la Frénaye...) car le flot (flux) apporte des sédiments fins que le jusant (reflux) n'en ramène qu'en partie seulement ; sur ces vases une formation végétale bien particulière se développe, « les prés salés » ; elle est nommée « mollière » en Picardie et « herbus » en Normandie. Ces rivages présentent une succession de milieux très caractéristiques (figure 2).

— La slikke (du flamand slijk = boue) :

Immergée et émergée deux fois par 24 heures quel que soit le coefficient de la marée, c'est une étendue grise, luisante, glissante, peu engageante, pratiquement nue sauf vers le haut où on peut rencontrer quelques salicornes et quelques touffes de spartine. Dans la plupart des cas il s'agit de *Spartina* × *townsendii* H. & J. Groves, Poacée très robuste d'origine hybride devenue fertile par amphiploïdie (doublement du nombre de chromosomes) ; extrêmement vigoureuse elle provoque la disparition de ses parents (*Spartina alterniflora* Loisel. et *Spartina maritima* (Curtis) Fernald).

— Le schorre (du flamand schor = pré salé) :

Il se situe au dessus du niveau supérieur des marées de morte-eau. Le plus souvent la limite slikke-schorre est marquée par un décrochement de quelques décimètres. Le schorre est caractérisé par une végétation très dense entrecoupée çà et là de fossés (chenaux de marée) ; au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la slikke les espèces végétales changent et on rencontre plus spécialement *Salicornia* sp., *Spartina* × *townsendii*, *Aster tripolium* L., *Halimione portulacoides* (L.) Aellen, *Puccinellia maritima* (Hudson) Parl., *Artemisia maritima* L., *Spergularia marina* (L.) Griseb., *Limonium vulgare* Miller, *Beta vulgaris* subsp. *maritima*, *Plantago maritima* L. subsp. *maritima*, *Atriplex* sp., ces trois dernières espèces marquant le niveau supérieur atteint par les marées de vive-eau.

3) LES FALAISES :

Le littoral de la Manche offre sans aucun doute les falaises les plus variées et les plus imposantes que l'on puisse voir en France ; rien qu'en cela il mérite la visite de tout naturaliste et plus spécialement du géologue qui pourra échantillonner et récolter divers fossiles.

— Les falaises de craie (crétacé supérieur) du cap Blanc-Nez, de Picardie, du pays de Caux (Etretat) peuvent atteindre cent mètres de haut. Leur recul est dû à une érosion karstique continentale, les vagues assurant le déblaiement des éboulements.

— Les falaises de calcaires et de marnes de la basse Normandie : Port en Bessin, Longues et son chaos, pointe du Hoc, falaise des Hachettes à Sainte-Honorine-des-Perthes, choisie par d'ORBIGNY comme stratotype du Bajocien (site strictement protégé).

— Les falaises argiluses, très instables, affectées par des phénomènes de solifluxion : au cap d'Ailly (au sud de Dieppe) le recul atteint un mètre par an en moyenne ; les falaises des Vaches noires (entre Villers-sur-mer et Houlgate) sont particulièrement fossilifères.

— Les falaises gneissiques ou granitiques qui forment les principaux caps du Cotentin : cap de la Hague, nez de Jobourg.

— Les falaises formées de grès d'âge cambrien (= grès armoricains) du cap de Carteret, de Granville, du cap Fréhel où elles atteignent soixante-dix mètres de haut.

4) LES CORDONS LITTORAUX :

Les vagues sont des agents d'érosion ou de déblaiement et les courants marins des agents de transport ; ces deux phénomènes contribuent à l'élaboration de cordons obliques par rapport au rivage.

— Les cordons de galets du Hourdel (extrémité sud de la baie de Somme) : Ces cordons, appelés « pouliers » en Picardie, sont constitués de galets de silex ; ceux-ci sont apportés par un courant venant du sud et plaqués contre la côte par les vagues venant du large. Les silex proviennent de l'érosion des falaises de craie du pays de Caux. Ces cordons présentent une plante plutôt rare en France : *Crambe maritima* L., Brassicacée de grande taille dont les feuilles rappellent celles des choux, alors que les fruits sont de grosses silicules globuleuses. Dans les dépressions entre les cordons s'accumulent des épaves d'algues permettant l'installation des *Atriplex* sp., des *Chenopodium* sp., de *Beta vulgaris*, d'*Halimione portulacoides*, de *Limonium vulgare*...

— Le sillon de Talbert (entre Paimpol et Ploumanach) : c'est un cordon de galets et de sable de plus de deux kilomètres ; cette flèche remarquable porte une très belle population de *Crambe maritima* et abrite au printemps de nombreux nids d'huftrier-pie, grand gravelot, goélands, sternes... Dans les rochers, à son extrémité, on peut voir quelques exemplaires de *Solanum dulcamara* L. arrivant à survivre dans des conditions extrêmes.

— Les cordons coquilliers de Saint Benoît des Ondes (dans la baie du mont Saint Michel) sont remarquables par leurs dimensions ; en effet ils peuvent dépasser un mètre d'épaisseur sur une longueur de plusieurs centaines de mètres ; ils sont constitués essentiellement de coquilles de lamellibranches : coques, huîtres, moules, mactres, vénus, couteaux, tellines...

5) LES LANDES LITTORALES :

La nature géologique du substrat et son orientation par rapport aux vents venus du large influent sur la végétation de la lande ; les végétaux doivent pouvoir supporter les embruns salés (à un kilomètre du rivage, dans les zones exposées, cent cinquante à deux cents kilogrammes par hectare et par an de sels divers retombent sur le sol) et l'action desséchante du vent.

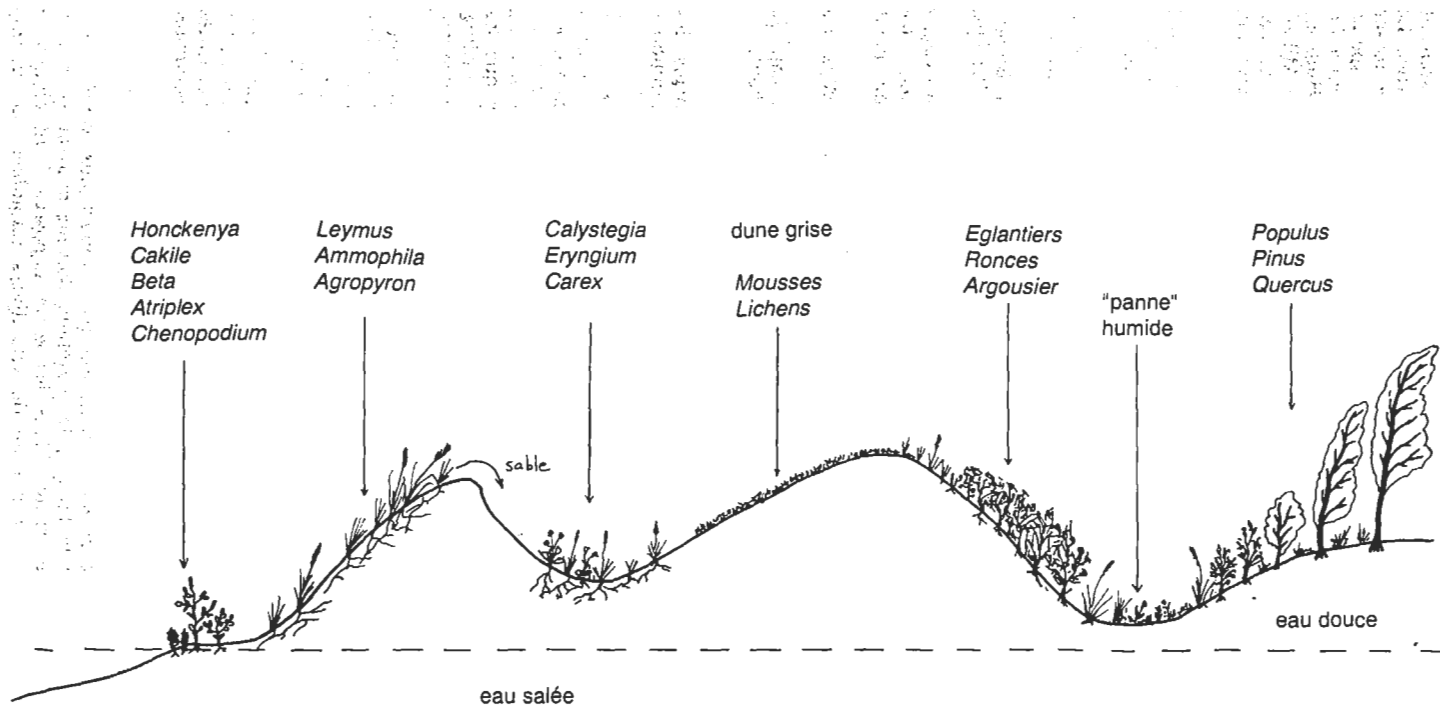


Figure 1 : les dunes littorales.

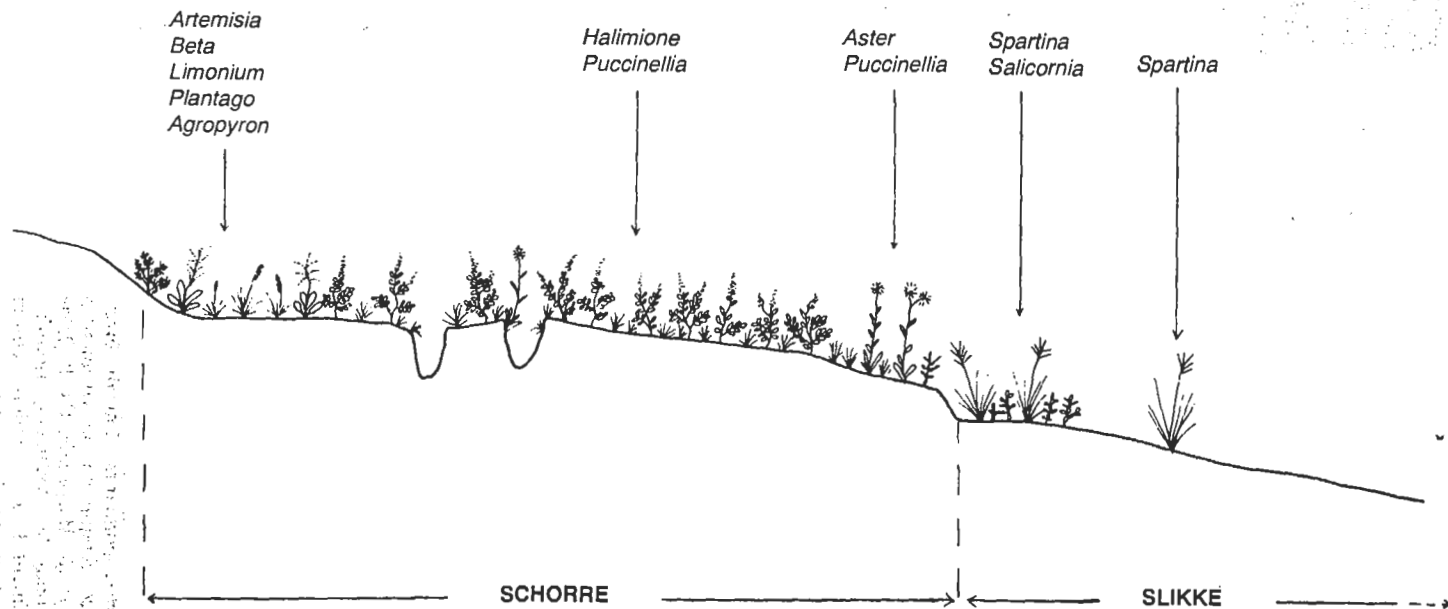


Figure 2 : végétation d'un littoral vaseux.

— Les hauts des falaises calcaires portent une pelouse aérohaline présentant les espèces suivantes : *Silene uniflora* subsp. *uniflora*, *Ononis spinosa* L. subsp. *maritima* (Dumort.) P. Fourn., *Armeria maritima* Willd. subsp. *maritima*, *Anthyllis vulneraria* L. subsp. *vulneraria* var. *sericea* Bréb., *Daucus carota* L. subsp. *gummifer* Hook. fil., *Cochlearia danica* L. et *Brassica oleracea* L., qu'il ne faut pas confondre avec le crambe maritime des pouliars.

— Les landes du cap Fréhel : elles sont de deux types, une lande basse sur les grès et une lande haute sur les filons de diabases. Les principales espèces de la lande sont : *Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn, *Ulex europaeus* L. subsp. *europaeus*, *Ulex gallii* Planchon, *Calluna vulgaris* (L.) Hull, *Erica cinerea* L., *Erica ciliaris* L., *Erica tetralix* L. ; dans les dépressions humides on pourra voir *Scutellaria minor* Hudson, *Drosera rotundifolia* L., *Anagallis tenella* (L.) L., *Salix repens*, *Pinguicula lusitanica* L., ...

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURNERIAS M., POMEROL C., TURQUIER Y., 1983. — La Manche, de Dunkerque au Havre. Delachaux et Niestlé S.A., Y. et D. Perret, éditeurs, Neuchâtel et Paris. 242 p.
- BOURNERIAS M., POMEROL C., TURQUIER Y., 1984. — La Manche, de Havre à Avranches. Delachaux et Niestlé S.A., Y. et D. Perret, éditeurs, Neuchâtel et Paris. 264 p.
- BOURNERIAS M., POMEROL C., TURQUIER Y., 1985. — La Bretagne, du Mont St Michel à la Pointe du Raz. Delachaux et Niestlé S.A., Y. et D. Perret, éditeurs, Neuchâtel et Paris. 256 p.
- GUINOCHE M. et DE VILMORIN R., 1978-1984. — Flore de France. C.N.R.S., Paris, 5 vol., 1879 + XVI p.
- HUETZ DE LEMPS A., 1970. — *La végétation de la Terre*. Masson et Cie Editeurs, Paris. 143 p.
- KERGUELEN M., 1993. — *Index synonymique de la Flore de France*. Museum National d'Histoire Naturel, Paris. 196 p.
- LAMBINON J., DE LANGUE J. E., DELVOSALLE L., DUVIGNEAUD J., 1992. — *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines*. Editions du Jardin Botanique National de Belgique, Meise. 1092 p.

DOCUMENTS MYCOLOGIQUES

Le numéro triple 98-100 est paru. « *Contributions mycologiques dédiées à Marcel Bon à l'occasion de son 70^e anniversaire et à l'occasion du numéro 100 de la revue* ». Editeur : Régis COURTECUISSÉ.

Il réunit 57 contributions scientifiques signées par des mycologues amateurs et professionnels de grande renommée internationale (Ammirati, Baroni, Calonge, Cléménçon, Guzman, Moreno, Moser, Parmasto, Reid, Romagnesi, Wasser, et beaucoup d'autres...) et compte 525 pp. (dont 5 planches en couleur).

Il comprend des descriptions d'espèces nouvelles, des clés pour certains groupes, des études micro-sociologiques, des discussions nomenclaturales, taxonomiques, systématiques. Les travaux publiés font appel à de nombreuses techniques : traditionnelle, moléculaire, cladistique, etc.

Il fait partie de l'abonnement régulier à la revue. Néanmoins, étant donnée son importance, ce numéro est également disponible séparément auprès du Secrétariat des *Documents Mycologiques* (Marcel Bon, Station d'Etudes en Baie de Somme, Quai Jeanne d'Arc, 80230 Saint-Valery-sur-Somme) et du siège de l'*Association d'Ecologie et de Mycologie* (Régis Courtecuisse, Département de Botanique, Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, B.P. 83. F-59006 Lille Cedex).

Le prix de ce fascicule triple, acheté séparément, est de 250 FF.

Faites connaître autour de vous cette possibilité d'achat du numéro spécial *Documents Mycologiques* 98-100.

Les versements correspondants doivent être transmis, comme pour l'abonnement régulier, sous forme de chèque ou de virement postal (préférentiellement) au nom de *Association d'Ecologie et de Mycologie*, C.C.P. 2264-42 C Lille (pour d'éventuels règlements par chèque bancaire, pour les étrangers, ajouter 50 FF).

Commandez rapidement ! Les premières commandes seront les plus sûres, les exemplaires disponibles étant en nombre limité !